

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOSNÉ

Date de convocation : L'an deux mille vingt-deux,
10 novembre 2022 le 17 novembre, à 20h15
Date d'affichage : Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est
22 novembre 2022 réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la
présidence de M. Jean DUPIRE, Maire

Étaient présents : MM Dupire, Veillaux, Le Cuff, Morin, Gillet, Orain, Boutheloup, Chardin, Havard, Viscart, Cervi, Dugué, Blot, Foliard, Serra, Vergnaud, Thébault,

Étaient absents excusés : MM Piquion, Gillet-Pesson
Procurations de Mme Piquion à Mme Foliard et de Mme Gillet-Pesson à Mme Orain

<u>Nombre de conseillers</u>	Formant la majorité des membres en exercice
En exercice : 19	
Présents : 17	Didier Blot a été élu secrétaire de séance
Votants : 19	

Considérant le quorum atteint, M. le Maire déclare la séance ouverte.

M. le Maire demande de bien vouloir ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Droit de préemption urbain : 11 allée des Chardonnerets
- Budget communal : décision modificative

Concernant le **projet de bar-restaurant** situé dans la ferme du bourg M. le Maire indique que des diagnostics avant travaux ont été réalisés. Caroline Rivière d'Orchestr'Am, (Assistant à Maitrise d'Ouvrage), qui suit ce projet, présente les deux scénarii dessinés par le cabinet CRESTO Modules, maître d'œuvre. Le Conseil Municipal charge le cabinet de travailler sur le scénario numéro deux.

121-2022 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 06 OCTOBRE 2022

Approuvée

122-2022 AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE LA RUE DE L'ILLET ET DE LA RUE DU CALVAIRE – CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT

Approuvée

123-2022 CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT DE MÉGALIS POUR L'IMPLANTATION D'UNE ARMOIRE TECHNIQUE – RUE DE L'ILLET

Approuvée

124-2022 TARIFS DES CONCESSIONS DANS LE CIMETIÈRE - 2023

Approuvée

125-2022 TARIFS DES SALLES – 2023

Approuvée

126-2022 NOMENCLATURE M57 : PRORATA TEMPORIS - ANNULATION

Approuvée

127-2022 SUBVENTION À L'ASSOCIATION 1488

Approuvée

128-2022 CONVENTION AVEC LIFFRÉ – TERRAIN DE SPORTS

Approuvée

129-2022 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN : 1 ALLÉE DES CHARDONNERETS

Approuvée

130-2022 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN : LE BAS ROCHER

Approuvée

131-2022 CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Approuvée

132-2022 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN : 11 ALLÉE DES CHARDONNERETS

Approuvée

133-2022 BUDGET COMMUNAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Approuvée

DIVERS

- Présentation du rapport 2021 du SMICTOM par M. Serra
- Mme Gillet, expose que suite au diagnostic réalisé par le SMICTOM la Commune obtient le Label Commune 0 déchet au niveau confirmé.
De plus, un plan d'actions anti-gaspillage alimentaire sera mis en place suite aux pesées effectuées par le SMICTOM pendant une semaine à la cantine scolaire.
- M. le Maire présente les tarifs de l'eau et assainissement pour 2023 votés par le Conseil Communautaire de Liffré-Cormier Communauté.
- Les travaux de la route de livré seront inaugurés le samedi 26 novembre.
- Mme Gillet rappelle que le loto-photo patrimoine a été organisé par la commission Environnement-cadre de vie en octobre dernier. Parmi les réponses reçues la commission a retenu une grille coup de cœur (Michel Blot). Un tirage au sort parmi les bonnes réponses est effectué : Gabriel Houdusse gagne deux places pour le château du Rocher Portail.

Fin de séance 22h45

Le Maire,
Jean DUPIRE



Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités territoriales la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.

L'intégralité du procès-verbal de la séance sera publiée sous forme électronique de manière permanente gratuite sur le site internet de la commune.

www.gosne.fr